Tel : 02 48 64 51 58
Fax : 02 48 64 57 88
Tel urgence : 06 22 36 22 42
Courriel : mairie.st.georges.moulon18@wanadoo.fr
Facebook : Saint Georges sur Moulon

Mai 2025 à Saint Georges

Accompagné, cette année et dans ses premiers jours, d'un franc soleil, le mois de mai nous offre souvent de belles journées. Mois de fêtes, ~fête du travail, fête des mères~, et de commémorations, notamment du 8 mai 1945, il nous invite également à nous occuper de nos jardins, mais, ne l'oublions pas, toujours dans le respect de notre voisinage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Commémoration 08 mai 1945

La cérémonie de commémoration de l'armistice marquant la fin de la seconde guerre mondiale en Europe aura lieu **jeudi 8 mai à 9h30** devant la mairie. Rassemblement à 9h30 à proximité de la Pizzeria, s'en suivra à 9h45 le défilé puis le traditionnel vin d'honneur à 10h00. Nous vous espérons nombreux.

Bibliothèque municipale Jean Macé

Suite au changement d'opérateur de téléphonie, le nouveau numéro pour joindre la bibliothèque est le **09.78.47.25.20.**

Permanence Mutuelle Communale

Mutuale, Mutuelle Familiale, assurera une nouvelle permanence **Mardi 20 mai de 10h à 12h dans les locaux de la mairie,** toujours dans l'optique de présenter Mut'Village, offre santé pour tous les habitants de la commune permettant de bénéficier d'une couverture santé adaptée aux besoins et au budget de chacun.

Jachères fleuries et apicoles

Afin d'embellir notre village par la création de jachères et d'espaces fleuris et de contribuer, ainsi, à la biodiversité et à la protection des abeilles, nous vous invitons à venir chercher à la mairie, aux heures d'ouverture, des sachets de graines spécialement dédiés à cette réalisation.

Voisinage

Pour rappel : En application du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Merci de respecter cette interdiction.
De plus, pour la bonne entente et la tranquillité de tous, merci de respecter, notamment pour la tonte des pelouses, les plages horaires fixées par l'arrêté municipal du 23/06/2016 : **Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**